



Passage et stationnement de taxis sur voie interdite "sauf cars"

Par **yann_old**, le **24/10/2007** à **21:27**

bonjour,

devant le portail de notre école, un couloir de car scolaire le separe du parking des parents, les enfants doivent le traverser sur le passage piéton. le matin, de nombreux taxis (de manière personnelle (parents) ou commandée) l'emprunte (parfois rapidement et surtout silencieusement)et y stationnent. ma question est donc :

Ont-ils le droit, vu qu'en plus un sens interdit marqué "sauf car" est placé à son entrée ?

merci